Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260320-202602013013-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**02**	**013**	**013**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le vingt mars deux mille vingt six, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le seize mars deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 13 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, Marcel L'HOSTIS, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER Absente excusée : Cathy AUTRET GUILLERM qui donne procuration à Gaëlle LE PAGE A été élue secrétaire de séance : Laurence GRAFF

➢ SACEM : COTISATION 2026

Mr Pascal LECOMTE, Maire fait part de l'intérêt porté à un forfait communal auprès de la SACEM. En effet, les informations concernant les règles générales d'autorisation et de tarification qui s'appliquent aux diffusions musicales données par les communes de moins de 5000 habitants.

Le montant des droits d'auteur relève d'un forfait annuel qui est fonction du nombre d'événements, soit une redevance d'un montant de 348.86€ TTC

Le Conseil Municipal délibère et décide de verser la cotisation pour l'année 2026 suivante : 63.38 euros TTC à spre (société civile pour la perception de la rémunération équitable) et 285.48 euros TTC à la sacem.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Mr le Maire à verser la cotisation 2026 proposée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)

Secrétaire de séance
Laurence GRAFF

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 20 mars 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE
29 (Fin